

une campagne d'opération gratuites de chirurgie de la cataracte au Bénin

En collaboration avec des médecins internationaux et le Ministère de la Santé, la Fondation Claudine Talon organise une campagne d'opération gratuites de chirurgie de la cataracte.



CATARACTE
OPÉRATIONS GRATUITES

CNHU de Cotonou
22 février au 6 mars 2021

CHU de Parakou
10 mars au 26 mars 2021

Les opérations se dérouleront :

- * au CNHU de Cotonou du 22 février au 6 mars 2021 ;
- * et au CHD Parakou du 10 au 26 mars 2021.

Toute personne souffrant de troubles de la vision en particulier de la cataracte, est invitée à se rendre dans l'un de ces centres en vue de sa prise en charge gratuite.

Exploitation illégale des carrières de ressources minérales au Bénin : de nouvelles mesures annoncées

Malgré les déguerpissements et les fermetures périodiques des carrières illégales, on note toujours la prolifération de celles-ci et la recolonisation des sites antérieurement fermés.

Ceci entraîne des dégâts environnementaux, l'insécurité des ouvriers dans les carrières, le pillage des ressources minérales, la perte des ressources financières au profit du budget de l'État et des communes, ...etc.

Après la décision de fermeture des carrières à la suite du Conseil des ministres du 28 juin 2018, le Conseil des ministres du 09 décembre 2020 a approuvé des mesures de fermeture des carrières illégales de ressources minérales. Mais il a été constaté une mauvaise interprétation de cette décision par les différents conseils communaux et les élus locaux. Ainsi, le Gouvernement du Bénin a mandaté les ministres Samou Seidou ADAMBI de l'Eau et des mines et Alassane SEIDOU de la Décentralisation et de la Gouvernance Locale pour échanger avec les collectivités territoriales de toutes les communes du Bénin, des nouvelles dispositions qui vont régir désormais le secteur de l'ouverture et de

l'exploitation des carrières de ressources minérales.

*Retrouvez le compte rendu intégral et les photos sur ce lien
=>* <https://www.gouv.bj/actualite/1179/>

Bénin: les interventions cardiovasculaire bientôt assurées

Reuni en conseil des ministres, le gouvernement a décidé de mettre en place un pôle d'excellence de prise en charge des personnes souffrant de maladies cardiovasculaires en collaboration avec un partenaire au Centre national hospitalier universitaire Hubert Koutoukou Maga (CNHU-HKM).

Environ 500 patients en traitement à l'unité de cardiologie du CNHU-HKM sont dans l'attente d'être évacués, selon l'état des lieux. « Pour réduire le coût des soins à leur profit, le gouvernement a fait l'option des évacuations internes, avec l'appui d'une expertise extérieure dotée d'équipements spécifiques.

Celle-ci intervient sous
forme de mission pour la
prise en charge, sur place au
Bénin, des patients >>, a
indiqué le conseil des
ministres.

M. M.